

**REGIE DES EAUX DE LA PROVENCE VERTE (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

MARCHE EN PROCEDURE ADAPTEE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Régie des Eaux de la Provence Verte – 12 boulevard Saint-Louis
83170 BRIGNOLES – Tél. : 04.98.05.30.50 - Email : contact@repv.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Etablissement public à caractère industriel et commercial

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre concernant la création d'un réservoir d'eau potable sur la commune de Châteauvert.

Mode de passation : Marché public passé en procédure adaptée conformément aux possibilités offertes par l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.

Codes C.P.V : Véhicules à moteur (34100000-8), Véhicules à quatre roues motrices (34113000-2)
Code NUTS : FR825

Caractéristiques du marché : Le présent marché concerne l'acquisition de 5 véhicules et 2 remorques. Le total de l'investissement est estimé à 120 000.00 euros HT.
Le détail technique est indiqué dans le CCTP et ses annexes.

Nature de la mission :

La tranche ferme du présent marché concerne la fourniture et la livraison de :

- 4 véhicules de type 4x4,
- 1 véhicule de type tourisme.

Et la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire la fourniture et la livraison de :

- 2 remorques.

Variantes : Autorisées.

Prestation divisée en lots : Non

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Langues devant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le lundi 21 février 2022 à 9h00.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME)

Autres renseignements demandés : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1.à L. 2141-5 et L. 2141-7.à L. 2141-11. du CCP, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail;

Remarque : Le candidat doit fournir pour ses cotraitants ou les sous-traitants déclarés les mêmes pièces de la candidature que celle qui lui sont demandées.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut-être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Valeur technique 50 % - Prix des prestations 40 % - Délai 10%

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres : Le dépôt dématérialisé des candidatures et des offres est imposé à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Renseignements d'ordre administratif et technique : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au minimum 12 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le site www.marches-securises.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative).

- Référé suspension (art. L.521.1 du CJA) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir et sous condition d'urgence.

- Recours issu de la jurisprudence " Département du Tarn et Garonne " qui peut être exercé par tous les tiers justifiant d'un intérêt lésé par l'attribution d'un contrat administratif à condition d'apporter la preuve que les illégalités constatées sont particulièrement graves et qu'elles ont un rapport direct et certain avec le préjudice qu'ils invoquent (CE assemblée 4 avril 2014 : Département du Tarn et Garonne).

Date d'envoi à la publication : Le 20 Janvier 2022